

Séminaire – Hydrogène en Seine-et-Marne

LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE
RENOUVELABLE ET BAS CARBONE
PORTE PAR LA RÉGION IDF

8 novembre 2022





1

Le rôle de cheffe de file

La stratégie énergie-climat

- Votée en juillet 2018
- un scénario de rupture
 - 2030 : Réduire de près de 20 % la consommation énergétique régionale et multiplier par 2 la quantité d'énergie renouvelable sur le territoire
 - Tendre vers une région 100 % EnR et zéro Carbone en 2050.
- Les filières prioritaires d'ENRR sur lesquelles la Région souhaite faire porter l'effort sont :
 - la géothermie profonde et superficielle,
 - les énergies de récupération y compris celles provenant des déchets au sens large,
 - le solaire photovoltaïque,
 - la biomasse,
 - la micro hydroélectricité,
 - **l'hydrogène.**

La stratégie « Île-de-France Territoire hydrogène »

- **Délibération de Novembre 2019**
- **Création d'un « Club hydrogène »** pour construire des synergies entre les projets et participer à la structuration de la filière
- **Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Innovation et structuration de la filière Hydrogène »** pour faciliter le développement et l'interopérabilité de stations accessibles.

2

Les dispositifs d'accompagnement

AAP Développement des énergies renouvelables électriques

- Candidats éligibles
 - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).

- Projets éligibles
 - photovoltaïques en injection ou en autoconsommation ;
 - **production et de distribution d'hydrogène d'origine renouvelable et de récupération ;**
 - production d'hydro électricité ;
 - autres EnR

- Accompagnement financier
 - jusqu'à **30% du montant** TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, **plafonnée à 2.000.000 €** sauf pour les installations photovoltaïques subventionnées jusqu'à 50 %.

AMI Innovation et structuration de la filière hydrogène

- Candidats éligibles
 - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Objectif de **lever les freins au développement d'un réseau opérationnel de distribution de l'hydrogène** par :
 - le développement de stations ouvertes à terme avec une répartition spatiale en fonction des besoins et des stations déjà existantes,
 - le développement de stations multi-énergies
 - la fourniture d'hydrogène en interopérabilité (350 et 700 bars),
 - l'organisation de l'universalité des paiements,
 - la possibilité de conversion d'une station propriétaire en une station ouverte au public et interopérable,
 - les innovations facilitant le développement de la filière hydrogène dans tous domaines (fluvial, réseaux...).
- **Accompagnement financier : 30 % du montant, plafonné à 400.000 euros**

AAP Projets innovants, porteurs de solutions de rupture

- Candidats éligibles
 - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Projets ayant un caractère disruptif soit en termes de process soit en termes de changement d'échelle ; s'inscrivant dans les objectifs de la Smart Région et d'une région Solidaire ; contribuant à rendre les territoires intelligents et durables.
- L'accompagnement financier est le suivant : jusqu'à 30% du montant TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, plafonné à 1 000 000€.

Dispositif véhicules propres

Transformation
électrique de véhicule thermique
(rétrofit électrique)



Remplacement
de véhicules polluants

Nouveau



Acquisition
de véhicules plus propres



Création
de commerce ou artisanat ambulant

Nouveau



Déposer des demandes



Les liens utiles

- <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>
- <https://www.iledefrance.fr/developpement-des-energies-renouvelables-electriques>
- <https://www.iledefrance.fr/innovation-et-structuration-de-la-filiere-hydrogene>
- <https://www.iledefrance.fr/vehicules-propres>
- <https://www.iledefrance.fr/solutions-innovantes-de-rupture>
- <https://adnormandie.fr/besoin/accelerateur-hydrogene/>

Mais aussi

- Trajectoire Hydrogène 2030 : vision Île-de-France avec France Hydrogène
- Axe Seine
 - Bassin de déploiement de l'hydrogène
 - Appel à manifestation d'intérêt : Accélérateur de projets Hydrogène en Vallée de Seine
 - Etude pour le développement d'écosystèmes hydrogène renouvelable et bas carbone portée par la Région Île-de-France et la Région Normandie
- AMI H2 Hub Airport
- Participation au salon Hyvolution 2022

Les perspectives

- Maintien des dispositifs en place voire évolution
- Commande de 47 bus H2 par Île-de-France Mobilités
- Révision du SRCAE (Schéma régional climat air énergie) avec introduction de l'hydrogène dans les comptabilités énergétiques
- Révision du SDRIF-E (Schéma directeur de la Région Île-de-France – Environnement) avec son triple objectif :
 - Économie circulaire
 - ZEN (zéro émissions nettes)
 - ZAN (zéro artificialisation nette)

Vos contacts

Service Transition énergétique, qualité de l'air, bruit climat
Clotilde CARRON clotilde.carron@iledefrance.fr
Véronique CHARBEAUX veronique.charbeaux@iledefrance.fr

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 1 53 85 53 85

